

624

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 624 4 février 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Points de vue:
J. Cornuz
Gil Stauffer

Le tertiaire roi

Licenciements chez Bulova à Bienne, chez Hispano-Oerlikon à Genève, licenciements un peu partout dans le Jura, recrudescence du chômage partiel. Et ce n'est qu'un début. La situation dans l'industrie horlogère et dans l'industrie des machines donne malheureusement raison aux Cassandres qui depuis longtemps analysaient les faiblesses de ces branches sous leur prospérité apparente: essentiellement, une absence d'imagination dans la recherche et la mise au point de produits nouveaux, des carences qui font de ces industries les victimes toute désignées de la crise qui déferle aujourd'hui sur l'économie mondiale et à laquelle la Suisse a cru pouvoir échapper.

Qu'on ne s'y trompe pas, au surplus: les gros titres de la presse qui font l'émotion ne sont que la pointe de l'iceberg; les licenciements de grande envergure ne doivent pas masquer la situation très difficile des sous-traitants des grandes sociétés concernées: là, les commandes tarissent encore plus brutalement, sans espoir de décrocher des mandats ailleurs, les entreprises qui distribuaient du travail étant désormais sur les rangs, avec ce qui leur reste de moyens de production souvent considérables, pour faire les meilleures offres à la moindre occasion.

Des dirigeants de sociétés et des responsables syndicaux dépassés, des autorités politiques dont la politique économique se résume à des relations personnelles, voire à du copinage. Lorsque DP dénonçait abruptement la faiblesse de ce responsable cantonal qui n'avait que les lois du marché à la bouche, ce fut malheureusement assimilé à du pamphlet facile. Aujourd'hui, les chômeurs sont

les victimes d'un laisser-faire catastrophique. Et les défilés de protestation ne rempliront pas des carnets de commande vides.

Reste d'une actualité toujours plus évidente l'initiative pour une protection contre les licenciements qui permettrait en tout cas d'éviter des situations de fait accompli intolérables.

En toile de fond de la crise actuelle, des manques qui ne datent pas d'hier. Pour ne prendre que cet exemple: dans notre pays, les petits groupes d'industriels, d'hommes politiques, d'universitaires qui tentent de développer la recherche en microtechnique passent pour des audacieux... et en l'état le sont effectivement! Pendant ce temps, au Japon, l'Etat investit des milliards dans l'industrie de la robotique. Quelle différence dans les objectifs et dans les moyens mis en œuvre.

A court terme, l'économie suisse semble promise à un essor encore plus marqué du secteur tertiaire, à celui des activités commerciales et bancaires — et là, ça nous promet de belles débauches publicitaires, payantes comme il se doit, au moment du débat sur l'initiative socialiste! Admettre cette inclinaison de notre pays ne signifie pas qu'on

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Merci

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont fait bon usage du bulletin vert glissé fin novembre dernier dans DP et qui nous ont renouvelé leur confiance (à toutes fins utiles, voir indications pratiques en première page). Notre reconnaissance est d'autant plus grande, que, comme on le sait, DP n'a pas d'autre ressource que les abonnements pour continuer à paraître.

Le tertiaire roi

puisse sacrifier le reste, faire l'impasse sur l'industrie petite ou moyenne notamment.

Ce n'est pas demain que les multicantonaux installeront leur siège à Moutier et tous les petits Genevois passionnés de mécanique n'aspirent pas à devenir huissiers à l'UBS. Par ailleurs, le tertiaire est volatile par nature parce qu'il n'exige pas de grands investissements et que par conséquent les multinationales ou multicantonaux du secteur peuvent très facilement déplacer leurs activités vers des lieux jugés plus cléments.

Primauté du tertiaire ne signifie pas qu'on mette tous les œufs helvétiques dans le même panier. Mais une politique économique visant à relancer l'industrie grâce à des productions hautement élaborées exige de l'audace, une volonté politique, du temps et des moyens. Des ressources peuvent être trouvées dans des secteurs comme la banque où les bénéficiaires enregistrés étonnent par leur importance. Les banques suisses sont efficaces, mais elles doivent une partie de leur succès à des facteurs — solidité du franc, stabilité politique, régime fiscal — qui leur échappent et sont le fait de l'ensemble de nos concitoyens. Elles doivent donc participer à la création d'emplois nouveaux dans les régions et les secteurs que le chômage commence à toucher.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La grille sur le gril

Je dois dire quant à moi que j'approuve fort le jugement de la Cour suprême du canton de Berne acquittant l'officier qui avait organisé un exercice de tir sur une image de femme nue et déniaut à

l'Organisation pour la cause de la Femme le droit de porter plainte.

Non seulement, il me paraît louable et juste de tirer sur des femmes nues, mais encore n'est-il pas évident que l'officier injustement accusé ne faisait qu'exprimer par son comportement les sentiments intimes vis-à-vis des femmes de la majorité silencieuse, c'est-à-dire de l'immense majorité de notre peuple?

Je n'en veux pour preuve que le mot croisé de *La Suisse* que j'ai résolu voici quelques jours.

J'aime bien les mots croisés.

J'aime bien les mots croisés de *La Suisse*.

Celui-ci m'a fait particulièrement plaisir. Il fallait trouver un mot en trois lettres signifiant: «Jeune fille.» J'ai cherché... *Lys*? Cela n'allait pas. *Mie*? Non plus. J'ai fini par trouver, grâce aux recoupements. C'était le mot: *Oie*. Le mot croisé n'était pas signé. Rien ne défend de penser qu'il était l'œuvre de l'officier acquitté.

J'aime bien.

D'autres auraient ajouté des mots inutiles, écrivant: «Jeune fille stupide» ou: «Jeune fille prétentieuse.» Mais non: «Jeune fille.» Ce laconisme est admirable. La réponse ne l'est pas moins: *Oie* — trois lettres, ni plus, ni moins.

Et il y aurait à faire, dans cette direction. On entrevoit par exemple: «Vieillard», et il faudrait trouver «gâteau»; «jeune garçon» ou même «jeune» tout court, et il faudrait trouver: «voyou» ou «merdeux», encore que ce dernier mot compte sept lettres, deux de plus que «voyou»... «Femme» enfin, et la réponse serait: «mégère» ou «virago»...

Seulement voilà: il y aurait des gens pour parler de «racisme anti-jeunes» et de «phallogratisme» — on se demande où ils vont chercher ça.

Puisque j'en suis à parler de femmes, j'ai beaucoup apprécié également une petite annonce parue dans un grand hebdomadaire français:

«Homme dans la quarantaine, très bonne situation, bien physiquement et moralement (*je précise que j'ai transcrit en toutes lettres les abréviations*),

grande distinction, romantique, sans enfants, prêt à refaire sa vie, désire tomber éperdument amoureux d'une très belle réfugiée POLONAISE. Beauté physique et morale seules exigées.» Que voilà une attitude positive, et bien préférable à celle des innombrables jéréemies, dont les lamentations stériles et désolantes navrent à la longue les âmes les plus raides.

* * *

Comme tout le monde, j'ai été fort soulagé par l'heureuse conclusion de l'«affaire» Dozier. Hélas, je me pervertis chaque jour un peu plus: regardant d'une part la photo du général, et d'autre part celle de la terroriste Giulia Borelli arrêtée récemment, j'avoue... je dois bien avouer trouver la seconde plus sympathique que le premier...

J. C.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Le dernier déménagement

Rentiers AVS: les chiffres commencent à peine à être connus (les travaux de W. Schweizer patronnés par le FNRS, puis à partir de là les recherches éclairantes de P. Gilliland, résumées pour la première fois dans ces colonnes, DP 612 à 614, 619) et déjà se précisent les manœuvres de retardement face à la nécessaire mise en œuvre, à ce chapitre, d'une politique sociale rénovée. Un refrain, qui a du reste déjà beaucoup servi: la Suisse n'en peut plus, elle a assez fait, voyez nos charges, voyez nos déficits, et ainsi de suite. Il faut espérer que les responsables politiques ne se laisseront pas impressionner par ces appels à la raison budgétaire qui masquent mal un défaitisme égoïste. En réalité, il reste encore tant de choses à faire. Davantage même: confirmant les statistiques, les expériences sont là qui permettent d'imaginer de nouvelles solutions, vraiment économiques et humaines.

Exemple: les rentiers AVS et l'hospitalisation (ou le placement en institutions). Quelques points de repères (pour faire suite à DP 621, 14.1.1982, publié après «Table ouverte» consacrée aux personnes âgées).

* * *

En 1966-1967, dans le canton de Vaud, plus de 5% de la population résidante et âgée de 65 ans ou plus était hospitalisée ou placée en institution médico-sociale.

La maladie, le grand âge, dira-t-on. Voire! A cette même époque, le versement — pour la première fois — de prestations complémentaires, l'amélioration des rentes AVS provoquaient presque aussitôt une baisse sensible des demandes d'admissions dans les hôpitaux ou les institutions. C'était bien que pour une partie des rentiers AVS concernés la situation financière était la cause première du renoncement, de l'abandon du «chez soi». Meilleures rentes AVS: moins de dépendance. Depuis lors, le développement des services de soins et de soutien à domicile, repas chauds, aides familiales et au foyer, tout un travail social remarquable a permis de pallier certains défauts du système, pour finalement permettre le maintien à la maison de personnes qui auparavant étaient vouées aux homes. A l'examen, des progrès significatifs ont été enregistrés dans ce secteur ces quinze dernières années, et notamment dans les cantons romands.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Bénéfices humains, grâce à ces réseaux de services à domicile, mais aussi, tous comptes faits (les cas graves aboutissent inévitablement à l'hôpital), avantages financiers: les coûts sont nettement supérieurs dans les institutions. Tout porte donc à développer ce type de soins et d'assistance (au sens premier). Et ici, il reste du pain sur la planche: examinez une comparaison inédite enfin rendue possible par ces travaux patronnés par le FNRS, les taux

vaudois d'«institutionnalisations» 1966-1967 (par groupes d'âge) face à ceux des rentiers suisses

(selon l'«échantillonnage» que les lecteurs de DP connaissent maintenant bien) en 1976:

Ages	65-69	70-74	75-79	80-84	85 et plus	65 et plus (total)
VD 1966-67	2,4	3,7	5,4	—	12,6	5,1
Rentiers 1976	1,5	2,8	5,7	14,4	27,7	5,7

Impressionnant: la situation en Suisse semble donc moins «favorable» (davantage de personnes âgées en institutions) aujourd'hui que dans le canton de Vaud dix ans auparavant. Bien sûr, on ne négligera pas les nuances: la récolte des données diffère d'une étude à l'autre; par exemple, parmi les rentiers recensés en 1976, certains vivent dans des communautés religieuses (la répartition exacte n'est pas connue) et finalement ce taux proche de 6% est probablement quelque peu surestimé. En outre, la population dans son ensemble a vieilli... Il n'empêche, certaines données sont irréfutables et grosses de sens pour toute la politique de santé helvétique: en 1976, ce taux de 5,7%, cela représente

plus de 46 000 personnes âgées vivant dans des institutions diverses, dont 26 000 âgées de plus de 80 ans (un rentier sur cinq parmi les plus de 80 ans, un sur quatre parmi les plus de 85 ans)! Et pour chaque classe d'âge, est-il encore besoin de l'ajouter après les textes parus dans ces colonnes depuis des semaines, les rentiers à revenus modestes quittent plus massivement leur logement que les rentiers aisés.

Bref, ce qui est certain, c'est l'existence de toute une population âgée et très âgée vivant dans les hôpitaux ou les institutions plus ou moins spécialisées. Toujours pour les rentiers en 1976, les proportions par groupes d'âge (en pourcentage):

Ages	65-69	70-74	75-79	80-84	85 et plus	Ensemble
Rentiers	35	29	19	11	6	100
En institutions	9	14	19	28	30	100

Voilà donc la population, d'importance croissante, à laquelle une véritable politique de santé devra trouver un statut, sans discriminations économiques. Les rentiers âgés de 65 à 69 ans représentent plus du tiers de ces personnes et ils occupent moins de 1/10 des équipements médico-sociaux en question. Les vieillards de 85 ans et plus, 6%, occupent, eux, 30% des places dans les institutions actuelles. On voit l'ampleur de la tâche de réadaptation des infrastructures hospitalières, des loge-

ments, pour ne mentionner que ces points chauds-là. Un leitmotiv: les établissements médico-sociaux rendent d'éminents services; leurs personnels accomplissent des tâches essentielles, souvent ingrates; mais le maintien à domicile, chaque fois que c'est praticable devra être la règle, répondant aux choix d'un grand nombre de personnes âgées.

Cette gestion à la fois plus humaine et plus économe est possible. N'en déplaise aux défaitistes.

Un fédéralisme vieux jeu

Le débat sur une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons est déjà piégé¹.

A droite on applaudit, on aimerait plus et plus vite. L'occasion est trop belle à la fois de soulager la caisse fédérale et de donner un sérieux coup de frein à l'Etat social, tout en se parant du drapeau du fédéralisme.

A gauche on voit bien le danger du projet: dans toute une série de domaines, un retour aux cantons signifie immanquablement le recul des avantages acquis, l'aggravation des inégalités. C'est un combat de plusieurs décennies dont les résultats risquent soudain d'être en partie perdus. Dur. Dur aussi de passer pour d'affreux centralisateurs au moment où la mode, verbale au moins, est à l'autonomie des petites collectivités, au rapprochement des citoyens des centres de pouvoir; au moment où l'autogestion est au cœur de la discussion sur le nouveau programme du Parti socialiste suisse.

Alors, fatalité de la vieille opposition entre la droite fédéraliste et la gauche centralisatrice, entre la liberté et la solidarité? Pas forcément, pour peu qu'on substitue à la philosophie d'épicurien qui sous-tend le projet fédéral, une approche dynamique et actuelle du fédéralisme.

THÉRAPIE SANS DIAGNOSTIC

Curieux en effet de constater que cette entreprise, justifiée par la volonté de renforcer le fédéralisme, n'est fondée sur aucune analyse des raisons qui expliquent l'évolution des rapports entre Confédération et cantons; pas un mot sur ce sujet dans le «message» du Conseil fédéral. Une thérapie sans diagnostic, en quelque sorte.

Or les compétences toujours plus affirmées de l'Etat central ne sont le résultat ni d'un hasard ni d'une nécessité abstraite, mais bien, notamment, du développement de l'économie. Jetez un œil au Recueil des lois fédérales: la part dévolue à la vie économique est très importante, sans qu'on en parle jamais. Etrange. Le problème du fédéralisme semble se limiter naturellement à la politique sociale et, en général, aux interventions rendues nécessaires par la production; renforcer le pouvoir des cantons, c'est d'abord les charger de réparer les dégâts.

TOUTES LES CARTES SUR LA TABLE

Le premier pas devrait consister à mettre toutes les cartes sur la table, honnêtement, avant de distribuer le jeu.

Le deuxième pas exige qu'on abandonne enfin cette idée dualiste du fédéralisme: cantons ou Confédération, ce qui est à moi n'est pas à toi et vice-versa; une telle conception n'est plus opérationnelle de nos jours. A vouloir élaguer et désenchevêtrer, tailler à angle droit au nom de la rationalité on risque d'ignorer la réalité. C'est irrationnel.

Soyons clair. Le fédéralisme, aujourd'hui, ne peut s'exprimer que dans la coopération entre Confédération et cantons. Le projet de nouvelle Constitution fédérale, contesté et contestable, a tenté de traduire cette nécessité: cantons et Confédération ont chacun des responsabilités principales — à la fois compétences et obligation d'agir — où l'autre n'est pas absent à priori.

Exemple. Le projet de nouvelle répartition prévoit la suppression des subventions fédérales à l'école primaire: 2,5 millions par an alors que les cantons dépensent plus de 4 milliards pour l'école obligatoire. D'accord pour élaguer ce résidu de l'histoire. Faut-il pour autant et par principe mettre hors

course la Confédération dans ce secteur, sans tenir compte des besoins de coordination?

Le droit connaît des instruments aptes à concrétiser la coopération: la loi-cadre, le standard minimum notamment.

Alors c'est oui pour que Berne se déleste de ses obligations-bagatelles. Pour le surplus le «paquet» ne mérite qu'un retour à l'expéditeur. Pour cause de fausse donne.

J.-D. D.

PS. Déjà à Soleure on concocte un projet de nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes. Limpide. Au bout de la chaîne, les collectivités locales et les individus les plus démunis trinqueront. Fédéralisme oblige.

¹ A. G. introduisait le débat dans ces colonnes la semaine dernière (DP 623): «Du troc au toc».

TAUX HYPOTHÉCAIRES

Grandes banques et bons sentiments

Ce que Fritz Honegger avait dit en termes fort diplomatiques dans ses propos de début d'année présidentielle, Willi Ritschard l'a redit avec toute sa franchise habituelle dans son «appel» du 15 janvier: la prochaine hausse du taux hypothécaire aura des conséquences trop graves pour sa faible justification; les banques, autonomes en la matière, doivent donc reconsidérer leur décision d'augmenter à nouveau dès le 1^{er} mars d'un demi-pourcent le taux d'intérêt applicable aux hypothèques anciennes¹.

Curieusement, personne ne se demande si, au cas où elles le voulaient, les banques pourraient revenir sur une décision prise depuis des semaines, voire des mois, dans la quasi-totalité des établissements

concernés, toujours pressés de suivre leur leader, en l'occurrence la Banque cantonale de Zurich.

L'objection technique du calendrier (impossible, que voulez-vous!) n'ayant pas été présentée, on peut la considérer comme sans fondement. D'autant que la Banque cantonale du Tessin vient d'annoncer son intention de faire bande à part, et de différer de quatre mois la prochaine augmentation de son taux hypothécaire; mieux, ses bons résultats de l'exercice écoulé (bénéfice net augmenté de 19,7% pour une somme du bilan accrue de 7,8%) permettent à la BCT de faire une fleur à ses épargnants: ils auront, eux, leur augmentation dès le 1^{er} mars!

Gestion chanceuse, démagogie douteuse ou exemple à suivre? Au vu des comptes pour 1981, la situation laisse quelque espoir: la plupart des banques, et pas seulement les grandes, ont réalisé l'année dernière un bénéfice plus ou moins nettement supérieur à celui de 1980. Les banques cantonales, grandes pourvoyeuses du marché hypothécaire, s'en tirent avec honneur — y compris dans les cantons romands. Et même les banques régionales et autres caisses d'épargne, qu'on dit si cruellement touchées par le recul de l'épargne, font apparaître des résultats tout à fait présentables.

DÉVOUEMENT AMBIGU

Autant dire que ces «pauvres» petites banques, au nom et en faveur desquelles les plus grandes «sacrifient leur image», pourraient se passer de ce dévouement aux motivations pas exclusivement charitables. En effet, qu'il y ait ou non augmentation au 1^{er} mars, le processus de concentration dans le secteur bancaire se poursuivra bel et bien: dans ce secteur, la concentration ne fait pas forcément des morts (comme dans le commerce alimentaire par exemple); mais les plus forts (les trois grandes banques commerciales et les autres établissements à vocation «universelle») deviennent toujours plus forts, en accroissant leur part au mar-

ché, et en laissant les miettes — en ce moment les moins rentables — aux autres.

Ce que voyant et sachant, on peut se dispenser d'entrer dans la querelle sur la définition de marges bancaires déclenchée par l'appel de Willi Ritschard. Les banques ont cru bon de lui donner une leçon de b-a-ba comptable en soulignant que l'intérêt passif ne comprend pas que le taux servi sur les livrets d'épargne, mais les gens le comprennent pourtant bien ainsi — et pour une fois qu'un ministre des Finances parle un langage accessible aux contribuables et chers administrés...

RECORDS

Restent donc le problème de fond(s): l'endettement hypothécaire atteint dans notre pays un niveau record, qui ne cesse de crever des plafonds. On en est à 175 milliards de francs, soit près de 1,2 fois le produit national brut annuel, soit autant que le montant total des avoirs fiduciaires, soit encore presque trois fois l'endettement des collectivités (Confédération, cantons et communes), qui fait si mal aux partis bourgeois.

Un endettement hypothécaire unique au monde, de l'ordre de 27 500 francs par habitant, et que personne ne songe à réduire. En l'absence de toute obligation générale d'amortir, et avec la possibilité de répercuter sur les locataires, les fermiers et sur les consommateurs de produits agricoles, les propriétaires et les paysans auraient bien tort de se gêner. Les taux d'intérêt hypothécaire monte? Qu'à cela ne tienne, ils font suivre — la conscience tranquillisée par le mécanisme de l'indexation des revenus du travail et des rentes AVS.

Mais en attendant cette éventuelle compensation du renchérissement, qui intervient «a posteriori» et pas forcément avec effet rétroactif, les salariés et les consommateurs payent bel et bien la charge de la dette hypothécaire en constante augmentation. A raison de 10 milliards d'endettement supplémentaire par année, cela fait déjà 550 millions d'intérêts en plus à payer; et chaque augmentation d'un demi pourcent du taux hypothécaire revient à pio-

cher 750 millions dans la poche des locataires, habitant ou non leur propre logement, et des payans, exploitant ou non leur propre domaine.

Quelle que soit finalement l'issue du combat pour l'échéance du 1^{er} mars, une réalité demeure: aussi longtemps que l'obligation ne sera pas généralisée de rembourser — à long terme bien sûr — les hypothèques, la charge de cette dette va augmenter, indépendamment de l'évolution des taux d'intérêt. Jusqu'au jour où éclatera la révolte des locataires, qui se laissent moins volontiers tondre que les épargnants et même les contribuables. Une menace à laquelle ne croient pas les banquiers, indifférents aux mouvements de la populace; mais une menace que devraient prendre davantage au sérieux les politiciens, par vocation sensibles aux préoccupations des citoyens.

¹ Analysant les «comptes nationaux» nous décortiquons (DP 615 et 616, 26.11. et 3.12.81) les caractéristiques de l'épargne helvétique, concluant que les raisons invoquées par les banques pour justifier la hausse du taux hypothécaire ne résistent pas à l'examen. (Réd.)

LEX FURGLER

Genève: la loi et le vent

On va voir ce qu'on va voir. Le Conseil d'Etat genevois donne de la voix, et tout spécialement Alain Borner, le chevalier sans peur du Département de l'économie publique. Raison de ce remue-ménage? Un meilleur contrôle des acquisitions immobilières par les personnes domiciliées à l'étranger. Par arrêté, le Conseil d'Etat vient de limiter à 1000 m² la surface maximum autorisée. C'est là très exactement la disposition qui figure depuis 1976 dans l'ordonnance d'application de la loi Furgler, valable pour tout le territoire helvétique. Peut-être qu'à Genève on n'était pas au courant.

Popaul et Cendrillon Ducommun

— PapaaaaHaaa! Comment elle s'appelle, Cendrillon?

— Ben, ben, ma foi... Elle s'appelle Ducommun, tiens.

— Et son copain Popaul aussi?

— Quoi, Popaul, comme Popaul des Places avec son tracteur?

— Non mais il a pas de tracteur le copain à Cendrillon...

— Alors c'est Ducommun, sûrement. Tu as rangé...

— Ducommun, c'est Ducommun comme l'araignée Ducommun?

— Quoi l'araignée, quelle araignée? Dis donc, la chambre...

— Ben l'araignée Ducommun!

— Comme celle dans l'histoire de maman?

— Mais ouais, avec Chippie, Chappa Cotton!

— Ah bon, c'est juste, c'est les mêmes Ducommun. Dis donc, vous avez rangé le chenit, faut vous faire avancer à coups de pied dans le cul ou quoi?

— Ouais, mais c'est aussi...

— Je veux pas le savoir, si vous rangez pas, je passe avec le sac et je bazarde tout, c'est vu.

— (Voix au fond du couloir:) Giiiii!

— Ouais, quoi encore?

— T'en veux encore combien, des enfants?

— Ah aïe, aïe, aïe... T'en veux un tout de suite? (In petto: bon dieu de bonsoir de bonsoir, vivement que tout ce petit bétail foute le camp au lit, se marie, émigre sur Mars et *arrête de tout tirer par terre!*) Toi! laisse ces allumettes et arrête de bouffer ce machin, c'est quoi? non mais du savon!

— PapaaaaH! J'ai une dent qui branle, regarde...

— Bon ben, débrouille-toi, tu l'attaches avec un fil, au bout du fil tu attaches une casserole, tu lan-

ces la casserole à toute vitesse, la dent tombe dans la casserole, tu la cuis avec du jus de chaussette et tu te fais une tartine avec, c'est comme ça que je faisais quand j'étais petit...

— C'est pas vrai, tu dis toujours des conneries...

— Bon, ben va mettre des bottes derrière la porte. Mais dis donc t'es fine trempe, tu t'es de nouveau traînée dans les tas de neige? Hé, éteins cette lampe de poche! tu crois qu'on nous les donne, les piles, au magasin... hein?...
Etc. Etc.

C'était une «Scène de la vie quotidienne d'un type faisant courageusement front à quatre nénettes contestant son autorité pourtant naturelle».

Aux dernières nouvelles, Cendrillon Ducommun habite dans un arbre et son copain Popaul n'importe où. Il s'est acheté un tracteur bleu.

* * *

Un lecteur, versé en ces matières, me signale l'excellence de deux ouvrages traitant de paléanthropologie, récemment parus (cf. DP 622, 21.1.82).

Tels quels: R.E. Leakey, «The making of mankind». Michael Joseph Ltd. London, 1981. 256 p. Relié: Fr. 43,70 chez Payot. Et: D.C. Johanson et M.A. Edey. «Lucy, the Beginning of humankind.» Granada Publ. Ltd. London. 409 p. 1981. Relié: Fr. 43,70 chez Payot.

Commentaire: «Ils me semblent l'un et l'autre parfaits — à condition de les lire les deux, l'un après l'autre ou en parallèle. Ils racontent la même chose mais dans des styles très différents. Intéressant de comparer les genres, l'un très british, l'autre parfaitement américain. Très intéressant aussi de comparer ce que deux écoles amicalement rivales font dire aux mêmes faits d'observation. (...) Ces dames du MLF et le sociologue de service auraient grand intérêt à lire et méditer le chapitre 16 du

Johanson-Edey («Is it a matter of sex?») qui résume les recherches de C. (illisible). Ainsi que le chapitre 6 du Leakey qui reprend et développe les travaux de Marshall Sahlins. (...) Et puis, c'est superbement illustré, les dessins sont parfaitement adaptés et les mâles ont un zizi. Les femelles ont ce qu'il faut aussi, merci. (...)»

Je présume que l'un ou l'autre, voire les deux ouvrages ont été traduits. Se renseigner. Si oui, on peut parier que le prix du livre en traduction ne doit pas être loin du double de prix de l'édition en anglais.

* * *

Fâcheux, très fâcheux marais autour de «La Maison d'Ailleurs» et de ses fantastiques collections, à Yverdon. Que les choses soient claires: a) il s'agit d'une collection de documents unique au monde; b) cette collection doit recevoir, et sans tarder, un cadre permettant sa mise en valeur et son utilisation; c) il serait parfaitement indécent que la Municipalité d'Yverdon se mette à chipoter, s'agissant de son installation et de sa gestion, sur des bouts de chandelles et des centimes; d) la seule personne capable de prendre la direction de cette collection est l'actuel responsable intérimaire; e) le crédit de fonctionnement actuellement alloué n'est pas suffisant; f) à Los Angeles (USA), la valeur de cette collection est reconnue; g) Yverdon est responsable; h) c'est une lourde responsabilité; i) je compte sur Pierre Duvoisin, notamment; j) si les choses devaient aller de travers, ou traîner en longueur, je me fâcherais comme jamais dans ma vie.

Gil Stauffer

La tête dans le sable

Sept Suisses sur dix trouveraient place, en cas de guerre ou de catastrophe, dans des abris souterrains modernes. Tel est l'état de réalisation des constructions de protection civile. Vers l'an 2000, c'est la totalité de la population qui devrait être protégée.

Un récent sondage commandé par l'Office fédéral de la protection civile précise que plus de 70% des personnes interrogées estiment que les chances de survie dans un abri sont bonnes.

Voilà qui vient à point rétablir une confiance qui fut peut-être ébranlée par les violentes critiques publiées il y a quelques mois par le directeur zurichois de la protection civile: lacunes, inefficacité, formation inadéquate, préparation insuffisante.

Tout le monde ne partage pas le bel optimisme de la majorité de nos concitoyens.

Réuni en conférence en août 1980 en Hollande, le mouvement Pugwash qui regroupe des personnalités scientifiques de l'Est, comme de l'Ouest ou du tiers monde, a tenu à affirmer que:

1. Il n'y a pas de réponse médicale efficace à une

attaque nucléaire. Dans une grande ville, en plus des centaines de milliers de morts, il y aura des centaines de milliers de blessés graves. Même si les ressources médicales restent intactes, ce qui est impossible, elles ne suffiront pas à faire face à une telle demande.

2. Une défense civile efficace contre une attaque nucléaire est impossible. L'alternative à la mort immédiate, c'est la mort lente, la contamination, les épidémies.

En 1981, lors d'un congrès tenu à Hambourg, 1400 médecins allemands lançaient un appel contre une guerre nucléaire, attirant l'attention de l'opinion sur les faibles possibilités de secours à leur disposition si une catastrophe de ce genre survenait. Et de dénoncer, dans les efforts consentis en matière de protection civile, une manière de suggérer aux individus et aux médecins qu'il existe une chance de survivre en cas de guerre nucléaire si les secours arrivent à temps.

Ces spécialistes qui démoralisent les foules! Heureusement, les foules ont la foi et il existe même des administrations pour sonder l'homme de la rue et le convaincre qu'une attaque nucléaire n'est qu'un mauvais moment à passer. Ce ne sont pas les marchands de béton qui démentiront. Les marchands de canon non plus, d'ailleurs.

Or la démographie n'est pas seulement globale. Sont décisives, les classes d'âge. La dernière décennie a dû faire face à la fois à de fortes volées scolaires et à un vieillissement de la population. D'où, entre autres causes, la croissance des effectifs dans les départements de l'Instruction publique et de la Santé.

Le plus piquant. Huit pages plus loin, à propos de logement, et parce que ça convient à leur «démonstration», les rédacteurs donnent cette ventilation par classes d'âge (publiée pour la Suisse par l'Office fédéral des questions conjoncturelles). Tout est bon.

Calories neuchâtoises

Ce n'est pas parce que Gil Stauffer est co-rédacteur et co-éditeur (avec François Bonnet) de la «Gazette des pâturages», mensuel d'informations campagnardes, techniques, diplomatiques et familiales (adresse utile: case postale 9, 2053 Cernier) que nous allons manquer de vous signaler l'intérêt de la dernière livraison de cette production Transgalactic Country Press (London, La Sagne, Sydney, Cernier). Sous le titre finalement fort explicite: «Economies d'énergie: baisse un peu la lumière, tes si jolies calories m'intéressent», la GP décortique la facture énergétique neuchâtoise et va même jusqu'à suggérer des moyens de sortir de l'impasse comme l'indique la progression quasi-vertigineuse des intertitres de la somme en question: «Travaille, hé coco, ça réchauffe — Plus de pétrole et moins de vacances — Plus tu gaspilles et plus tu te sens riche — Des solutions en veux-tu, en voilà... — Installations et bâtiments publics d'abord — L'exemple vient d'en bas.» Et en annexe, la GP commente brièvement les photographies de six installations solaires fonctionnant dans le canton, Cortaillod, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Les Petits-Ponts.

GLANURES HELVÉTIQUES

Flavio Zanetti, chroniqueur tessinois du quotidien bernois «Der Bund», a signalé récemment la lettre d'un professeur de l'Université de Dijon à la direction de la Radio-télévision tessinoise. Ce voisin demande une intervention officielle auprès des journaux spécialisés français pour les inviter à publier les programmes de la Suisse italienne. La réception est, paraît-il, excellente; le nombre de téléspectateurs potentiels est grand et l'information sur les émissions fait défaut.

CLASSES D'ÂGE

Du bon usage (patronal) de la statistique

Les Groupements patronaux vaudois (dans leur dernier «Bulletin», généreusement adressé à «tout ce qui compte» dans le canton) reproduisent les chiffres de la croissance de l'administration vaudoise. De 1973 à 1980, elle a passé de 13 000 à 15 000 postes (temps complet). Et de souligner que pendant la même période la population n'a pas augmenté. Moins d'Etat, etc.

Les sabots de Rémy Schläppy

«Le Point» (adresse utile: c.p. 859, 2001 Neuchâtel), bulletin mensuel du Parti socialiste neuchâtois, publie dans son numéro de janvier le discours d'adieu prononcé par l'ancien conseiller d'Etat Rémy Schläppy devant le Grand Conseil neuchâtois.

On retrouve dans ce texte tout ce qui fait la personnalité attachante de Schläppy.

Ces quelques signes, révélateurs d'un homme, mais peut-être aussi d'une autre époque.

J'ai d'ailleurs beaucoup reçu dans toutes les phases de ma vie.

1. La petite enfance toute de rigueur et de liberté. De rigueur parce que, dès dix ans, tôt le matin, avant l'école, des tâches importantes devaient être accomplies: chercher les vaches au Communal, aider à la tourbe, aux foins, etc.

L'hiver était dur, je me souviens d'avoir attendu des semaines le remplacement d'une semelle de

sabot fendue parce que les un franc cinquante nécessaires à la réparation manquaient.

De liberté, parce qu'à l'intérieur des ordres très stricts de mes parents, j'ai vécu libre comme le vent au sein d'une famille aimante. Puis quelle joie d'accompagner le député socialiste A. Vuille, dit «Petit Couteau», se rendant à pied au Grand Conseil par les Quignets, le Mont Dar, Tête-de-Ran, le Val-de-Ruz, vêtu de la blouse grise des horlogers passée dans la martingale afin de ne pas gêner la marche. L'exemple d'économie d'énergie était déjà donné.

Dieu que de souvenirs heureux!

2. L'adolescence, confondue avec la vie d'adulte, m'a vu disposer de ma vie à peu près à ma guise. Loin des chemins de mon village, j'ai parcouru le pays et un peu le monde, entreprenant cent métiers. Forger le fer, ferrer un cheval, janter une roue, construire un meuble ou coudre à la main une paire de chaussures, faucher ou traire à la main, tout cela n'a plus de secrets pour moi, et c'est par ces métiers, par le goût de savoir, puis d'enseigner que je suis devenu éducateur. J'ai donc choisi mon métier, choisi ma vie.

Le Sonderbund passe, les notables restent

Fribourg au microscope politique. L'exercice a d'autant plus d'intérêt après le bouleversement intervenu au sommet (exécutif) cantonal. C'est donc le 14 février que les électeurs fribourgeois choisiront leurs autorités communales. Particularité: la prochaine législature durera cinq ans: la nouvelle loi sur les communes a en effet prolongé d'une année la durée du mandat des édiles. D'où 260 campagnes électorales adaptées aux dimensions d'autant de communes dont la principale compte près de 40 000 habitants, mais dont la grande majorité regroupent quelques centaines

d'habitants; dans trois districts, par exemple, ceux de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse, il n'y a qu'une ou deux communes comptant plus de 1000 habitants. Combats, affrontements portant sur des enjeux locaux: seuls des commentateurs chevronnés pourront à partir de là extrapoler à une tendance fribourgeoise plus ou moins globale.

Ce qui n'ôte rien à l'intérêt du choc de listes proposées aux suffrages d'un nombre restreint d'électeurs. Voyez à Matran (600 habitants), la crainte d'un succès socialiste qui mobilise un illustre habitant de la localité, Philippe de Weck, ancien patron de l'Union de Banques Suisses, qui met en garde les électeurs de la localité tentés de suivre le parti à la rose.

Plus évidentes seront bien entendu les consultations engagées dans les quatorze principales locali-

tés comptant plus de 2000 habitants et où les partis socialiste, radical et démocrate-chrétien participent partout à la lutte sous leur drapeau. Ici et là on trouve aussi une liste chrétienne sociale, UDC ou d'un parti se prétendant apolitique (Villars-sur-Glâne), hors parti (Romont), d'action (Estavayer-le Lac). Notez que si la «proportionnelle» est de rigueur dans les grandes communes, elle est aussi largement répandue dans les villages parce que les formalités pour l'obtenir sont très simples.

Encore une étape à franchir pour un canton qui rompt de plus en plus avec l'esprit du Sonderbund mais où les notables restent fidèles à eux-mêmes, voire à leur caricature: à Fribourg même, le Parti démocrate-chrétien et le Parti libéral-radical n'ont-ils pas d'abord refusé de répondre à douze questions que leur posait le Forum extraparlamentaire regroupant des mouvements spécialement sensibilisés aux problèmes portant sur la qualité de la vie? Le PDC s'est en un deuxième temps prêté à l'exercice, suite probablement à une sévère admonestation de François Gross dans «La Liberté». Les majorités passent mais les chasses gardées demeurent.

Une couleur au sommet

Le président de la Confédération et le vice-président du Conseil fédéral ont porté les couleurs de Zofingue pendant leurs études universitaires. Une partie de la presse a publié une photo les présentant entourés de «frères de couleur» actifs. La «Berner Zeitung» a saisi cette occasion pour présenter la société d'étudiants de Zofingue, fondée en 1819. Elle cite quelques parlementaires ayant porté la casquette blanche et parmi eux Jean Ziegler et le socialiste appenzellois Christian Merz. Rappel: Jules Humbert-Droz avait aussi été zofingien.